

# Le Stokois



Édition  
MARS  
2025

Le bulletin d'information de la  
Municipalité de Stoke



Crédit photo : Jimmy Plante Photographie pour Stoke, c'est bon d'y participer  
Activité : Relâche ton fou 2024, centre communautaire.



## RELÂCHE TON FOU

ANNULÉ !

6 ET 7 MARS  
2025

p. 4



Une nouvelle direction  
générale à la Municipalité

p. 10

La collecte du  
polystyrène



p. 14



Retour sur le brunch  
culturel du 22 février

# MARS 2025

## SOMMAIRE



### Chroniques municipales

- 03 | Mot du maire**
- 04 | Un mot de votre nouveau directeur-général**
- 05 | Info - Site web**
- 06 | Info - voirie | La période de dégel**
- 07 | Information du Service d'inspection**
- 08 | Le stationnement durant la saison hivernale**
- 09 | Le Service de sécurité incendie recrute !**
- 09 | Quand ramoner votre cheminée**
- 10 | Le programme Éconologis**
- 11 | Collecte sélective 2025 | Le polystyrène**
- 12 | Info-Biblio**

### Stoke, c'est bon d'y participer

- 13 | Rétrospectives des dernières initiatives**
- 13 | La persévérance scolaire**
- 14 | Retour sur le brunch culturel du 22 février**

### Vie communautaire

- 15 | Supplément de revenu garanti**
- 16 | Assemblées générales | Inscription au soccer**
- 17 | Activités à venir**
- 18 | Clinique d'impôt à Stoke**
- 19 | Les écocentres hivernaux**

### Nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 17 h  
Vendredi : Fermé



**VOUS SOUHAITEZ PUBLIER UN ARTICLE?**

**VOICI LA PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :**

**13 MARS 2025**

Info : [greffe@stoke.ca](mailto:greffe@stoke.ca)



**Coordinnées du bureau municipal**  
819 878-3790 | [reception@stoke.ca](mailto:reception@stoke.ca) | [stoke.ca](http://stoke.ca)

### DATES IMPORTANTES

**1er mars, 9 h à 15 h**

Ecocentre hivernal



**6 et 7 mars, 12 h à 18 h**

Relâche ton fou



**9 mars**

Changement d'heure



**10 mars, 19 h**

Séance du conseil municipal



### MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	B    6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23  30	24  31	25	26	A   27	28	29

### AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
		1	2	B    3	4	5
6	7	8	9	10	18	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	A   24	25	26
27	28	29	30			

### Légende



Compost



Recyclage



Déchets

311

Pour toute urgence  
municipale

# Mot du maire

Par Luc Cayer, maire

Pour plusieurs, beaucoup d'activités d'hiver s'offrent à vous cette année avec une neige plus qu'abondante.



En janvier, beaucoup de rencontres de ressources humaines avec la nouvelle firme B-RH pour la recherche d'une nouvelle direction générale. Le comité **Loisirs** a débuté l'élaboration des activités estivales (camp de jour, Fête nationale) et, pour sa part, le comité **Sécurité publique** étudie une demande de la Municipalité de Saint-Camille. Le comité de **voirie** évalue le travail de déneigement et se penche sur la reconduction d'appel d'offres pour le nivelage, le débroussaillage, la matière de recharge, etc.

Le conseil est heureux de vous annoncer la nomination de monsieur Jonathan Lemaire au poste de directeur général et greffier-trésorier. Monsieur Lemaire a débuté comme directeur des travaux publics pour ensuite devenir directeur des services municipaux; il cumule plus de 7 ans d'expérience au sein de notre Municipalité.

Tel qu'annoncé dans les médias locaux et régionaux (La Tribune, Actualités l'Étincelle, le Val-Ouest), je ne solliciterai pas un nouveau mandat à la mairie en novembre 2025. Je remercie tous les citoyens qui m'ont fait confiance durant mes 26 ans de vie politique.

Vous avez des questions ? Nous vous invitons à assister aux séances du Conseil en présentiel ou via la page Facebook de la Municipalité



Il est possible de consulter les procès-verbaux des séances en ligne au [stoke.ca/seance](http://stoke.ca/seance)



## PORTAIL CITOYEN



Être informé,  
c'est l'affaire de tous!

Inscrivez-vous au :  
<https://stoke.portailcitoyen.com/accueil>

pour recevoir les alertes municipales par texto, téléphone ou courriel, et ce, selon votre secteur et vos préférences.



Modification  
de l'horaire  
de collecte



Fermeture  
partielle/  
complète  
de routes



Avis d'ébullition  
ou de non  
consommation

Catastrophes  
naturelles

Travaux dans le  
réseau d'égouts/  
aqueduc



# Un mot de votre nouveau directeur-général, greffier-trésorier

Par Jonathan Lemaire, directeur général, greffier-trésorier

Chères Stokoises, Chers Stokois,



Mon histoire d'amour avec votre communauté a débuté en 2015 lorsque j'ai intégré la brigade des pompiers de Stoke. Je dois avouer que ce fut un coup de foudre. Deux ans plus tard, en 2017, j'étais embauché à titre de directeur des travaux publics et en 2018, je venais m'établir dans la Municipalité avec ma conjointe et mon premier fils.

Incluant mes 7 ans à l'emploi de la Municipalité de Stoke, je cumule plus de 12 ans d'expérience dans le domaine municipal. Depuis les années, la Municipalité a évolué grandement et mon poste aussi. J'ai dû, à quelques reprises, assurer le poste de directeur général par intérim afin de stabiliser l'administration lors d'absence des titulaires du poste. La dernière fois, ce fut de février à octobre 2024.

Mon bagage académique, professionnel et mon amour profond de notre Stoke m'aideront à cheminer au travers de ce nouveau défi qu'est la direction générale de la Municipalité. Je suis très heureux de pouvoir, à un autre niveau, collaborer avec nos élus municipaux et les organismes afin de tout faire en mon pouvoir pour qu'à Stoke, ce soit bon d'y vivre!

## Consultation publique - Camp Papillon / Camp St-Pat's

La Municipalité invite ses citoyens à une consultation publique portant sur l'avenir du lot composant l'ancien Camp St-Pat's. Cette dernière se tiendra **le 2 avril 2025 à 19 h** à la salle Les Appalaches (Centre communautaire : 387, rue Principale). Restez à l'affût, plus d'informations vous seront acheminées d'ici la journée de la consultation.

## Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge

La Municipalité a proclamé lors de sa séance ordinaire de février, à l'instar de près de 200 municipalités, la journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et les citoyens à faire connaître les outils de la campagne annuelle.

<https://mouvementsmq.ca/campagnes/se-ressourcer/>

**La santé mentale positive,  
c'est l'affaire de tous et toutes!**



Journée nationale  
**promotion  
santé mentale  
positive** / 13 mars

Profitez gratuitement des Sentiers de l'Estrie de Stoke!

Pour les résidents seulement. Présentez-vous à l'Hôtel de ville avec une preuve de résidence.



## Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



**Le site de la Municipalité regorge d'information sur plein de sujets relatifs à la vie municipale**

**Vous souhaitez connaître  
la programmation des loisirs ?  
[stoke.ca/programmation](http://stoke.ca/programmation)**



**Consultez-le ! [WWW.STOKE.CA](http://WWW.STOKE.CA)**



### Points de chute pour le Stokois

**➤ Vous pouvez vous procurer votre Stokois au Garde-Manger situé au 155, route 216 sur leurs heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi : 8 h – 18 h | samedi : 9 h – 13 h | dimanche : Fermé  
Le Croque-livres se trouve désormais à l'extérieur de la bâtisse du Garde-manger.**



**Le Stokois est disponible en tout temps dans le Croque-Livres installé devant le bureau municipal.**



### Coupon d'abonnement



Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél / courriel \_\_\_\_\_



**★ Pour les citoyens de Stoke seulement ★**

**Votre abonnement est en vigueur dès la réception de votre coupon au bureau municipal. Vous n'avez pas à le remplir à chaque mois.**



## Info-travaux de la voirie



### Voici les travaux prévus dans les prochaines semaines



Déneigement des stationnements municipaux



Entretien des camions et de la machinerie



Entretien de la patinoire et de l'anneau de glace



Déneigement des accès aux sentiers de l'Estrie

## PROTÉGEONS NOS ROUTES EN PÉRIODE DE DÉGEL!

**Du lundi 17 mars (00 h 01) au vendredi 16 mai (23 h 59).**

Caractérisé par ses températures instables, le mois de mars québécois demande de l'adaptation : c'est pourquoi notre équipe des travaux publics trouve important d'informer la communauté stokoise en lien avec le déneigement des routes durant cette période.

Chaque année, au Québec, dégel rime avec fragilisation des routes. En effet, selon une étude réalisée par le Ministère des Transports, les routes deviennent entre 30 et 70% plus fragiles lors de la « période de dégel ».

Ainsi, pour préserver la qualité des routes, il est possible qu'elles ne soient pas déneigées comme à l'habitude ce mois-ci, ce qui épargnera leur structure, empêchera la création de nids-de-poule et évitera la formation d'amas de gravier. Il est également fortement déconseillé d'entreprendre des travaux permanents et d'envergure car aucune intervention ne peut être effectuée en profondeur en période de dégel.



**Selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés.**



**FRANÇOIS JACQUES**

DÉPUTÉ DE MÉGANTIC

**PARTENAIRE IMPLIQUÉ**  
dans sa communauté!

819 875-5410

francois.jacques.mega@assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

## Information du Service d'inspection

Par Anne Beauchemin, inspectrice en bâtiment et environnement  
819 878-3790, poste 224 ou [inspection@stoke.ca](mailto:inspection@stoke.ca)



### Disposition de la neige et des cendres

Il est interdit de déverser de la neige dans les fossés de la municipalité (art. 14 et 15 du règlement général n°568). Disposez de votre neige sur votre terrain. En effet, cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.



Ces gestes peuvent entraîner de graves conséquences lors de la fonte des neiges au printemps.



Toute personne qui contrevient à ces articles est passible d'une amende minimale de 250 \$ et pouvant atteindre 500 \$ (art. 379 du même règlement).



**Vous souhaitez faire des travaux cet été ? Ne tardez pas pour demander votre permis !**



**Vous pouvez procéder à la demande et au paiement de votre permis en ligne en vous rendant sur le site de la Municipalité :**  
[\*\*https://stoke.ca/permis-certificat\*\*](https://stoke.ca/permis-certificat)



### La vidange de votre fosse septique est due?

**Prévoyez un rendez-vous dès le printemps pour la vidange !**

Toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- Aux **deux ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon permanente;
- Aux **quatre ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon saisonnière.



Vous ne savez pas quand a eu lieu la dernière vidange?  
Contactez-nous au 819 878-3790, poste 224 ou [inspection@stoke.ca](mailto:inspection@stoke.ca)



Pensez à nous faire parvenir la preuve de vidange (facture), c'est obligatoire !

# Le stationnement durant la saison hivernale

Tirés du Règlement général de la Municipalité,  
voici les deux articles concernant le déneigement :

## Article 82

### Travaux de voirie, enlèvement, déblaiement de la neige

Il est défendu à tout conducteur de stationner un véhicule  
à un endroit où il pourrait gêner l'enlèvement, le déblaiement  
de la neige ou les travaux de déglaçage des rues;

## Article 84

### Stationnement de nuit durant l'hiver

Il est défendu de stationner un véhicule dans les  
rues de la municipalité pendant la période de  
neige, soit du **15 novembre au 31 mars** de 0 h à 7 h.



## L'utilisation de votre bac de compost l'hiver

### Quelques trucs pour éviter des problèmes de gel dans votre bac brun

**1**

Évitez de laisser des feuilles mortes de l'automne qui deviennent  
un amas de glace dans le fond de votre bac à l'hiver.

**2**

Congelez vos matières organiques. Placez vos restes alimentaires  
dans un sac ou un contenant au congélateur, puis déposez-les dans  
le bac brun la veille ou le jour de la collecte.

**3**

Utilisez un sac de papier pour jardinage. Ces sacs aident à prévenir  
le gel des matières en créant une barrière entre les aliments et les  
parois du bac.



## Obligations liées aux pneus d'hiver



**C'est  
obligatoire!**

Votre véhicule doit être chaussé  
pour l'hiver jusqu'au 15 mars. Il  
vous est toutefois recommandé  
d'attendre quelques semaines  
après cette date avant de poser  
vos pneus quatre-saisons ou d'été.

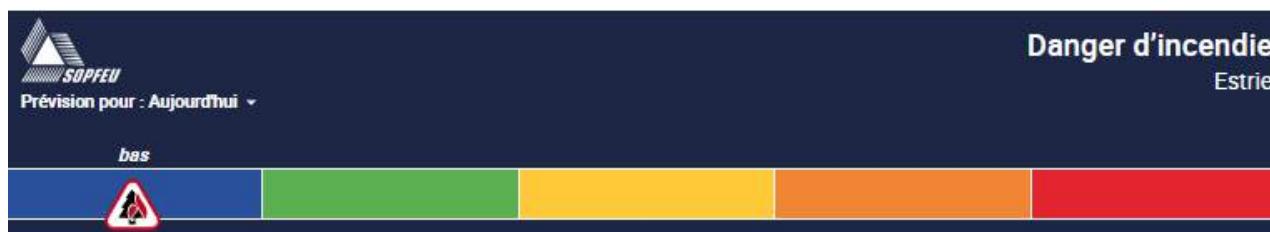


## Comment remplir votre demande de permis de feu

Rendez-vous au [stoke.ca/permis-feu](http://stoke.ca/permis-feu) et cliquez sur le bouton **Formulaire de demande pour permis de feu**

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR PERMIS DE FEU

Une fois sur le formulaire, la première question concerne l'indice de feu de la SOPFEU. Cet indice se trouve sous le bouton du formulaire. Notez bien l'indice avant d'ouvrir le formulaire.



## Quand faut-il ramoner la cheminée?

Réf : Promutuel Assurance



Le ramonage doit être fait au moins une fois par année. **Le printemps** est le meilleur moment : la saison de chauffage vient de se terminer, et les dépôts sont ainsi plus faciles à éliminer. Cela vous donne plus de temps, comparativement à l'automne, pour faire au besoin les réparations requises avant l'hiver.

Selon la fréquence d'utilisation et la qualité du bois utilisé, vous pourriez avoir à ramoner votre cheminée plus souvent. Voici les signes à surveiller et les bonnes habitudes à prendre :

- Surveillez régulièrement la vitesse à laquelle les dépôts s'accumulent.
- Si les dépôts atteignent une épaisseur de 4 millimètres, nettoyez la cheminée et son tuyau de raccordement.
- Soyez à l'affût des indices suivants : détérioration (fissures, déformations, etc.), corrosion (tuyaux de raccordement, chemisage, parois extérieures), taches de rouille (parois extérieures), gonflements (chemisage), taches noires ou blanches (briques extérieures) et fissures ou pièces manquantes (chemisage).
- Vérifiez vos protections d'assurance habitation, notamment en ce qui a trait aux incendies. De plus, si vous modifiez l'utilisation d'un appareil de chauffage au bois ou faites l'acquisition d'un nouvel appareil, avisez votre assureur sans tarder.

# Le programme Éconologis

**NOUVEAU : AUGMENTATION DES SEUILS DE REVENUS**

**OBTENEZ UN SERVICE SIMPLE ET GRATUIT**



**Obtenez de judicieux conseils en économie d'énergie**



**Bénéficiez de matériels écoénergétiques gratuitement**

Matériaux d'isolation, de calfeutrage et de scellement, et autres produits économiseurs d'énergie



**Augmentez votre confort à la maison !**

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DU PROGRAMME ÉCONOLOGIS

Nombre d'occupants	Revenu total annuel
1 personne	59 076 \$
2 personnes	83 541 \$
3 personnes	102 318 \$
4 personnes	118 148 \$
5 personnes	132 094 \$
6 personnes et +	144 705 \$

**concours**

**1000 \$**

**D'ÉPICERIE**

**AVEC ÉCONOLOGIS !**



**ACEF ESTRIE**

**POUR VOUS INSCRIRE**

**OU POUR PLUS DE DÉTAILS**

**(819) 563-1585**



**EXPERTBÂTIMENT** est le prestataire de services choisi par appel d'offres par le gouvernement du Québec pour offrir le programme gouvernemental Éconologis.

## MON BAC DANS MA COUR !

Votre bac doit être déposé dans votre cour et non sur le trottoir, ni dans le chemin.

Ce geste permet de faciliter l'entretien et le déneigement des chemins et des trottoirs



## Collecte sélective 2025 :

Le projet de récupération du polystyrène dans le Val-Saint-François se poursuit avec l'autorisation d'Éco Entreprises Québec

Contenants,  
emballages,  
imprimés.  
C'est tout.



18 février 2025 - Communiqué de presse de la MRC du Val-Saint-François

Dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective entrée en vigueur en début d'année, l'entente convenue entre la MRC du Val-Saint-François et Eco Entreprises permet la poursuite du plan de gestion responsable du polystyrène dans le Val-Saint-François. La population peut donc continuer à déposer la styromousse dans les bacs de dépôt présents sur le territoire ou à l'écocentre régional.

La gestion responsable du polystyrène est en place dans le Val-Saint-François depuis 2021. En plus de diminuer le polystyrène de catégorie alimentaire sur le territoire, ce plan visait aussi la mise en place de points de dépôt dans diverses municipalités du Val-Saint-François pour faciliter la récupération de cette matière.

La MRC tient à rassurer sa population que les points de dépôt pour récupérer le polystyrène sont toujours en place dans 15 des 18 municipalités de son territoire. Les gens sont invités à poursuivre leur habitude d'y déposer que les barquettes d'alimentation ainsi que le polystyrène d'emballage en tout temps.

Depuis la mise en place de ces points de dépôt, la MRC a pu amasser un total de 23,23 tonnes, soit près de 22 vannes de 53 pi de chargement.

### La collecte du polystyrène

Le polystyrène  
doit être rincé  
avant d'être déposé  
dans les bacs



### Point de dépôt

Garage municipal :  
365,rue Principale

du 30 avril au 29 novembre 2025

Des règles de tri simplifiées partout au Québec depuis le 1er janvier 2025 !

Pour en savoir plus :

<https://val-saint-francois.qc.ca/services/bacs-bleus/>

Une application pour s'y retrouver - N'hésitez pas à télécharger l'application Ça va où, de RECYC-QUÉBEC, afin de savoir si une matière est destinée au bac de récupération, au compost ou à l'écocentre.



Si vous souhaitez vous rafraîchir la mémoire quant aux bons et moins bons gestes à faire à la maison au moment de récupérer vos matières, consultez le site de Bac Impact.

## Info-Biblio

Par Annick Cormier, responsable de la bibliothèque



### Maintenant 5 contes de Coco

2-3 ans : *Nos amis les insectes*

4-5 ans : *Contes réinventés et Familles nouveau genre*

6-7 ans : *Autour du monde et On est tous différents*



## Biblio-thème

Notre tout nouveau biblio-thème vous attend. Pour les trois prochains mois, quelques dizaines de livres et différentes activités concernant "Les transports" sont disponibles à nos abonnés.

## Activité spéciale Semis et jardinage

22 mars, 13 h à 14 h

Passez nous voir pour en savoir plus !

- Gratuit
- Offert aux personnes de 15 ans et plus.
- Inscription requise.
- Il n'est pas nécessaire d'être un abonné de la biblio !

**INFO :** au comptoir ou par message sur notre page Facebook



Samedi 15 mars, 10 h

## L'HEURE DU CONTE

Suivi d'un bricolage !

Pour les enfants  
de 3 à 8 ans

accompagnés d'un adulte



## Bénévolat

La lecture et les livres vous passionnent? Vous aimeriez vous impliquer à la bibliothèque municipale? Vous avez au moins 5 heures par mois à offrir? Contactez-nous afin de nous signifier votre intérêt !

## Table à thèmes

Pour le mois de mars, la table à thèmes vous propose des livres d'auteurs estriens. Venez découvrir la richesse des publications locales.

### Nouvelles heures d'ouverture :

Mardi : 15 h à 20 h Mercredi : 13 h à 16 h Jeudi : 17 h à 20 h

ET (à partir du 15 mars) Samedi : 10 h à 12 h





# Le centre communautaire ne chôme pas en termes d'activités !

*Par Joakim Lemay, responsable des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire*

## Retrospectives des dernières initiatives

### Retour sur La **PÉDAGO POUR ADOS** du 3 février dernier

Bien tristement, malgré l'organisation d'une activité peu coûteuse et demandée par des adolescent(e)s de Stoke, la journée Pédago pour ados n'a pas attiré les foules escomptées. Est-ce faute de transport ou d'accessibilité ? Parce que l'initiative n'a pas été adéquatement adressée aux ados ? Parce que ce n'est pas une activité qui leur parle ? Comment rejoindre les jeunes de 12 à 17 ans à Stoke ? Qu'est-ce qui les intéresse et les intéresserait ? Bonne question. C'est dommage puisque des organismes et des animations étaient organisées depuis plusieurs semaines en vue d'une participation des jeunes !

### Journées de la persévérance scolaire

Du 10 au 14 février 2025 se tenait la 21e édition des Journées de la persévérance scolaire partout au Québec ! La Municipalité a fait sa part avec le tirage de 6 prix via la page Facebook [Stoke, c'est bon d'y participer](#), le soutien au jeudi PerséVert et l'adoption d'une résolution encourageant les #JPS2025. M. Denis Pagé, conseiller, a aussi écrit un petit mot à la page suivante. On ne lâche surtout pas la patate !



**Un petit mot qui veut dire gros pour la persévérance scolaire****Par Denis Pagé, conseiller municipal**

Une fois de plus cette année, la Municipalité de Stoke appuie avec enthousiasme, et ce, par résolution, les journées de la persévérance scolaire.

À l'instar de la municipalité, c'est assurément toute la collectivité qui dans son ensemble contribue à la réussite de la jeunesse stokoise.

En effet, la réussite de notre jeunesse ne repose pas seulement sur ce qui se passe à la maison. Ou même entre les murs de l'école.

La contribution collective de la réussite scolaire s'articule également par :

- Les services et activités offerts à la bibliothèque
- Les associations sportives et les organismes qui fournissent des ressources, des opportunités de découverte, d'épanouissement, d'apprentissage et de dépassement de soi

Ces associations et organismes élargissent les horizons de notre jeunesse, stimulent leur créativité et les encouragent à explorer de nouveaux domaines.

La persévérance scolaire est donc un travail d'équipe ! Ce sont, par exemple :

- Un enseignant qui accompagne
- Des parents qui félicitent
- Des employeurs qui soutiennent
- Des amis qui écoutent
- Des entraîneurs qui motivent

Tous ces petits gestes du quotidien ont un impact positif sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes.

Ensemble, encourageons, écoutons, soutenons et accompagnons nos jeunes pour qu'ils puissent briller par leur détermination et leur persévérance.

Nous pouvons leur offrir ce dont ils ont besoin pour croire en leurs rêves, révéler leur plein potentiel et perséverer!

**Retour sur le BRUNCH ET DISCUSSIONS SUR LA CULTURE**

Photos et propos recueillis par Marie-Anne Catry

Le samedi 22 février dernier se tenait une consultation publique autour de la culture à Stoke devant 25 personnes animées d'un même désir : celui de dynamiser les actions culturelles et artistiques dans notre belle communauté. Animée de main de maître par Marianne Mondon, membre du comité culturel, cette rencontre, initiée par la Municipalité de Stoke (merci à Denis Pagé et Joakim Lemay !) a suscité de nombreuses réactions enthousiastes et encourageantes de la part des participants.



# STOKE, C'EST BON D'Y PARTICIPER

Voici quelques réactions de citoyens réjouis des résultats de cette rencontre :



### **Frédérique Voyer, citoyenne passionnée de culture**

« J'ai été très impressionnée par la qualité de l'évènement. Je trouve très porteur de voir beaucoup de jeunes impliqués dans cette rencontre. Par le passé, il y a eu de beaux moments dynamiques mais aujourd'hui, avec ces nouveaux arrivants, je pense que nous sommes à un moment charnière et je m'en réjouis ! »



### **Olivier St-Jean, musicien et professeur de musique**

« Ça fait 5 ans que j'habite à Stoke et c'est la première fois que je sens cette ambiance vibrante et créative. Il ne faudrait pas attendre 8 ans pour recréer ce genre d'évènement rassembleur ! »



### **Caroline Roy, citoyenne de Stoke**

« J'essaie toujours de participer à toutes les activités culturelles de Stoke et je suis très heureuse d'avoir pu faire partie de cette initiative ! Merci ! »



### **Dorine Moineau, citoyenne et instigatrice d'une chorale avec les enfants de l'école de Stoke**

« Grâce à cet évènement, on a vraiment l'impression que la Municipalité a la culture à cœur ! »



### **Marcel Lieutenant, comédien et metteur en scène**

« C'est stimulant de voir des nouveaux arrivants qui ont le goût de s'impliquer! Je me rends compte à quel point le réseautage est important à ce stade-ci de la vie du village. »



## VIE COMMUNAUTAIRE

### **Supplément de revenu garanti**

Service  
Canada



Période de renouvellement  
Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?  
revenu garanti  
Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

### **Pour obtenir de l'information ou de l'aide :**

- **Services Canada**
- **1-800-277-9915**
- **Dans un Centre Service Canada près de chez vous.**

### **Qu'est-ce que le SRG ?**

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.

**16**

**MARS 2025**

Municipalité de Stoke

**VIE COMMUNAUTAIRE**

# Assemblée générale annuelle

Le dimanche 9 mars 2025 à 9 h 30 à la Brasserie le Jasper



- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Présentation des membres actuels et nouveaux membres**
- 4. Bilan de la situation de l'organisme**
- 5. Présentation et discussion sur les étapes de dissolution**
- 6. Adoption de la cessation des activités**
- 7. Période de questions**
- 8. Varia**
- 9. Levée de l'assemblée**

Merci de confirmer votre présence au 819 238-7982 (appel ou texto) ou par courriel à [bella.j.pub@gmail.com](mailto:bella.j.pub@gmail.com). Au plaisir de vous rencontrer le 9 mars prochain !

## Soccer Phénix de Stoke - Été 2025

Il est temps de vous inscrire à la saison estivale 2025 sur Spordle.

<https://page.spordle.com/phenix-de-stoke/participant/1efd5211-0753-6a80-ae3b-02e334e659ed>



Les inscriptions auront lieu jusqu'au 22 mars.

Pour plus de détails, veuillez consulter  
la page Facebook du club : Stoke soccer

<https://www.facebook.com/Stoke-Soccer-140537426010002>



## Assemblée générale annuelle

Le mardi 1er avril 2025 à 19 h, au centre communautaire  
situé au 387, rue Principale, Stoke, J0B 3G0



Coop de solidarité des Stokois et Stokoises

You êtes membre de la Coopérative de solidarité des stokois et stokoises ?  
Participez à votre assemblée générale annuelle !



Joignez-vous à nous pour faire le point sur les réalisations de votre coopérative et participer aux décisions qui façoneront son avenir !

**Ouverture des portes :** dès 18 h pour l'inscription

**Pour plus d'information :** [coopdesstokois@gmail.com](mailto:coopdesstokois@gmail.com)  
ou passez nous voir en magasin!



## VIE COMMUNAUTAIRE

# Le Cercle de fermières Stoke

Par Marie-Claude Lefebvre, responsable communication



Merci aux anciennes membres du Cercle de Stoke, nous avons eu de magnifiques retrouvailles amicales. Ce fut fait sous le signe de la Saint-Valentin et de l'amitié.

Nous sommes à la préparation de notre expo-vente du samedi 26 avril 2025. Nous vous offrons la possibilité de vous joindre à nous et de louer des tables (6 pieds) au coût de 30 \$, il reste encore quelques tables. Pour les artisans et les artisanes qui désirent nous présenter et vendre le produit de leur travail, votre participation est un ajout important à notre exposition.

**Pour info : Contactez Claudette par courriel  
à [presidente.stoke57@gmail.com](mailto:presidente.stoke57@gmail.com) ou  
par téléphone au 819 878-3812.**

Nos réunions se tiennent  
les 2e mardis du mois à 13 h 30  
à la salle Les Appalaches.

Prochaine rencontre : 11 mars

## Profitez du Transport magasinage pour faire vos achats!

- Pour personnes autonomes âgées de 55 ans et plus
- Service porte à porte

10 \$

Coût du transport  
aller-retour

Dates des transports  
les mercredis

- 5 mars (Walmart)
- 19 mars (Carrefour)

Réservation : 819 845-5522



Salle Les Appalaches  
Info: Simone Doyon  
au 819 878-3461



Tous les lundis,  
de 13 h 30 à 14 h 30

Gratuit pour les  
50 ans et plus



## YOGA SUR CHAISE

Apportez votre tapis !

Le Club 2e et 3e âge vous invite tous  
les mercredis après-midi de 13 h 30 à 14 h 30,

**Du 5 février au 30 avril 2025 inclusivement.**

Rendez-vous à la Salle des Bâtisseurs

Information : Manon Leclerc (819) 678-5458 | Prix d'entrée 2 \$



**18****MARS 2025**

Municipalité de Stoke

**VIE COMMUNAUTAIRE**

**SOUPER-SOIRÉE**

**SOUPER SUR RÉSERVATION**

*Apportez vos consommations!*

**Le club FADOQ 2e et 3e âge de Stoke vous invite à une SOIRÉE DANSANTE**

**A LA SALLE LES APPALACHES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**LE SAMEDI 1ER MARS 2025, DÈS 18 H SOIRÉE À PARTIR DE 20 H avec l'orchestre Estelle et Ray**

**Info et réservations : F. Goupil - 819 878-3761**

**35 \$ SOUPER-SOIRÉE**

**10 \$ 20 H: SOIRÉE SEULEMENT**

**CLINIQUE D'IMPÔTS 2025****sans rendez-vous****S T O K E****Le 13 mars 2025  
De 13 h à 15 h**Centre communautaire  
Salle Les Appalaches  
387, rue Principale

**En faisant faire votre déclaration d'impôt, vous vous assurez de recevoir tous les crédits auxquels vous avez droit.**

Cette clinique est offerte par le Centre d'action bénévole de Windsor et région grâce à l'implication de plusieurs bénévoles, de l'Agence du Revenu Canada et du Ministère du Revenu du Québec.

**POUR PERSONNES À FAIBLE REVENU :****PERSONNE SEULE  
35 000 \$****COUPLE  
45 000 \$****1 ADULTE AVEC 1 ENFANT  
45 000 \$**

**Pour chaque personne à charge supplémentaire : 2 500 \$  
Revenu en intérêts : 1 000 \$ et moins**

**HIVER 2025**  
**1er mars**  
**5 avril**  
**9 h à 15 h**

## Ouverture de l'écocentre durant la période hivernale



**666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE**



Consultez le [feuillet d'information](#) pour connaître les matières acceptées en hiver ou contactez le 819 826-6505.

**Notre équipe dévouée est là pour vous offrir un service de qualité.**

Venez découvrir une équipe engagée et bienveillante!



Service de  
livraison à Stoke  
les mardi et vendredi!

Ariane Plourde  
Votre pharmacienne propriétaire  
 **Brunet Fleurimont**

Heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi de 9h à 21h  
Samedi de 9h à 17h

1055, 12<sup>e</sup> av. Nord, local 102,  
Sherbrooke, QC, J1E 2X4  
819 346-2222



## PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS ET DE LOISIRS

**Vous êtes ou connaissez un(e) professeur(e) stokois(e) intéressé(e) à donner des cours dans le cadre d'une programmation d'activités et de loisirs pour la Municipalité de Stoke ?**

Espagnol, karaté, danse sociale, aquarelle, tricot, jardinage : la priorité est aux stokois(es) via un formulaire à remplir.



[forms.gle/y  
rPWihQRAb  
vX4eFz5](https://forms.gle/yRPWihQRAbvX4eFz5)



# Cooptel

La fibre optique à la maison la plus coopérative qui soit!



**Cooptel**  
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)